

Services Techniques / Pôle Espaces Publics

N/Réf. : SC/SR/EL/FD/FR/23/AUT/286

Affaire suivie par Françoise DOMERGUE

fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Tél. : 04 74 43 19 00

AUTORISATION

Objet : Autorisation - Occupation du Domaine public –
Vente gâteaux et boissons non alcoolisées durant l'année scolaire 2023-24

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

L'association Les Etoiles de la Grive– 12 route de Lyon – La Grive – 38300 BOURGOIN-JALLIEU, à organiser une vente de gâteaux et boissons non alcoolisées au niveau du parc du citystade de 16h00 à 19h00 les vendredis suivants :

- 29 septembre, 13 et 20 octobre, 17 et 24 novembre, 15 et 22 décembre 2023
- 19 et 26 janvier, 10 et 17 février, 22 et 29 mars, 24 et 31 mai, 14 et 21 juin 2024

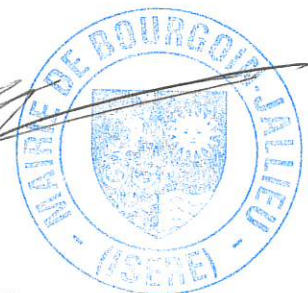
Les consignes suivantes devront être respectées :

- Les lieux devront être rendus propre.

A Bourgoin-Jallieu, le lundi 25 septembre 2023


Sébastien CHALESSIN

10ème Adjoint au Maire
en charge des Espaces Publics,
de la Voirie et des Espaces Verts



Mairie de Bourgoin-Jallieu

CS 62010

38307 Bourgoin-Jallieu Cedex

04 74 93 00 54

bourgoinjallieu.fr

